

BOOKS

Ildiko Szilagyi, *Formes, tendances et méthodes d'analyse dans la poésie française moderne et contemporaine*, Studia Romanica, Debrecen : Debrecen University Press, Series Linguistica, Fasc. XIII, 2021, 213 p.

Les analyses réunies par la chercheuse Ildiko Szilagyi dans son étude *Formes, tendances et méthodes d'analyse dans la poésie française moderne et contemporaine*, parue sous les auspices de *Studia Romanica* de l'Université de Debrecen, series Linguistica, viennent de retracer l'histoire des nouveaux genres poétiques français, modernes et contemporains, questionnant à la fois frontières formelles et enjeux sémantiques, mais aussi comportementement quant à la pratique de la traduction poétique.

En conséquence, l'enjeu est, d'un côté, de faire valoir un modèle d'analyse typographique, prosodique, sémantique et thématique capable de rendre compte du spécifique des formes apparentées, telles que le poème en prose, le vers libre et le verset, les trois issues d'un même mouvement de dissolution métrique, rattaché à un contexte historique commun,



mais aussi de mettre en lumière les mobiles esthétiques et politiques qui poussent les poètes modernes et contemporains à revenir à la pratique du vers traditionnel et à celle des formes fixes, dont l'héritage remonte au Moyen Âge et à la Renaissance. Le sonnet, la ballade, le rondel sont ainsi interprétés à partir de leur adaptation aux temps modernes, subissant des « infractions » au niveau typographique, « métrique » et syntaxique.

Organisés autour de la « crise de vers », les formes poétiques modernes se rattachent, dans la première phase de leur affirmation, à un enjeu esthétique et politique révolutionnaire. Combattant l'alexandrin, symbole de la soumission sociale, politique et culturelle, les poètes modernes qui pratiquent ces nouvelles formes participent à un acte de libération. Ainsi, comme le montre l'auteure, les « brouillages métriques » de Rimbaud tien-

ment d'une position politique de « destruction d'une société décadente et corrompue. » (p. 40) Si le combat politique échoue pendant les repréailles contre les communards, la victoire est remportée symboliquement par Rimbaud dans l'espace des *Illuminations*. L'impératif du changement social rejoint celui de révolution poétique. Par conséquent, selon les propos de Gustave Kahn dans *Le vers libre* (1897), il faut « rejeter la camisole de force » et échapper à l'esclavage d'un alexandrin qui se veut, selon l'expression de Jacques Roubaud, « étalon de mesure de toute expression ». Si la « crise de vers » suscite un désir de libération transféré symboliquement dans le travail poétique par le combat contre l'alexandrin, une phase contradictoire de la pratique poétique française vient de se greffer sur cet élan libérateur affirmant un désir de retour au « vers régulier ». Pensé avant en termes de nature et de norme, l'alexandrin moderne affirme une nouvelle liberté formelle paradoxalement liée à la contrainte. Cette re-sémantisation du « vers régulier » à côté d'une pratique intense des poèmes à forme fixe relève cette fois-ci d'un choix esthétique conscient et décisif de la part des poètes dont les motivations diffèrent en fonction du contexte politique ou esthétique auquel ils se rattachent. Toujours dans un contexte de quête formelle, l'auteure nous fait comprendre des phénomènes d'importation des genres poétiques étrangers comme c'est le cas du « pantoum » maltais ou du « haïku » japonais dont les formes occidentales créent des véritables modes poétiques jusqu'à nos jours.

Le combat esthétique accompagne le besoin de redéfinir la poétique à partir de ses nouvelles manifestations. De cette manière, ces pratiques innovantes passent par un processus de légitimation, couronné dans le cas du poème en prose par l'ouvrage de Suzanne Bernard, *Le poème en prose. De*

Baudelaire jusqu'à nos jours (1959). Quant au statut du vers libre, même si des métriciens comme Meschonnic leur refuse le statut de vers, le vers-librisme impose sa réalité poétique par la pratique de nombreux poètes-traducteurs parmi lesquels le plus actif reste Jacques Roubaud. Dans son essai, *La vieillesse d'Alexandre*, il définit le vers libre dans de termes de négation par rapport à l'alexandrin. Selon lui, la légitimité poétique du vers libre tient tout d'abord à sa seule « existence typographique » qui, contrairement à l'alexandrin, exclue la césure et la ponctuation et utilise le blanc pour se différencier de la prose. Comme le précise Ildico Szilagyi, dans le cas du vers libre « les lignes ne sont pas entièrement occupées, nous revenons à la ligne avant d'avoir atteint la marge droite et un espace blanc est gardé à la fin. » (p. 36) D'ailleurs, l'auteure s'interroge aussi sur les critères avancés par les critiques quant au spécifique de chaque nouveau genre poétique pour affirmer ensuite leur caractère insuffisant. Aux critères de « gratuité », « clôture », « intemporalité » (poème en prose), « indétermination » et « caractère imprévisible de la forme » (vers libre), elle rajoute son propre modèle d'approche poétique qui fait travailler ensemble analyses typographiques, prosodiques, syntaxiques et thématiques.

Pour rendre compte du caractère opérationnel de cette approche, l'auteure procède à l'analyse de plusieurs poèmes écrits en versets, choisis en fonction d'un critère génétique et évolutif. Ses observations concernent un corpus des poèmes de Paul Claudel, notamment ses « Cinq grandes odes » (1910), les « Éloges » (1911) de Saint-John Perse, les « Chants d'ombre » (1945) de Leopold Sédar Senghor et les « Débarcadères » (1922) ou « La fable du

monde » (1938) de Jules Supervielle. Un trait essentiel du verset moderne par rapport à celui biblique est, selon l'auteure, la présence de l'enjambement, figure qui le distingue du poème en prose et du vers libre.

Quant aux différents versets pratiqués par les poètes, elle opère la distinction entre le verset de type « métrique » qui se retrouve chez Saint-John Perse et Sédar Senghor et le verset dit « cadencé ». Ce dernier « repose sur la succession de groupes accentuels distribués selon un ordre croissant (cadence majeure) ou décroissant (cadence mineure) » (p. 53). A la cadence majeure se rattachent des effets d'amplification, de progression, des phrases amples « à reprise élargissante » tandis que la cadence mineure implique un « effet de rétrécissement ou de « chute sur un segment court », la phrase ayant un aspect « segmenté », nominal et énumératif. En plus, cette « segmentation syntaxique et rythmique » est due à la présence des assonances et des allitérations qui « structurent le récit poétique » et maintiennent la sensation de rime.

Un autre effet structurant, de segmentation de la phrase du verset moderne, est donné d'une part, par les « arrêts », dans la catégorie desquels entrent les nominalisations, les appositions, les incises, et d'autre part, par les « structures parallèles et répétitives ». Ces dernières jouent un rôle très important et tiennent à la « caractéristique distinctive du langage poétique ». Les répétitions peuvent être phoniques, lexicales, morphologiques, syntaxiques et sémantiques, elles contribuent par des effets de parallélisme à « l'élaboration du sens et du rythme ».

Dans la deuxième partie de l'étude, le débat sur la figure de l'ellipse occupe une place de prédilection. À côté du rôle joué par le blanc typographique, elle rend

compte du principe même de la poéticité. Responsable aussi de la structure du rythme poétique, elle participe aux effets de densité et discontinuité entretenus par l'écriture fragmentaire.

L'ellipse peut également s'installer au niveau de la ponctuation afin de représenter la quête du silence et du vide ou la « hantise » mallarméenne « de la page blanche ». L'appropriation spatiale de la page écrite implique une « sémantisation du blanc » où on lit la trace du non-dit ou de l'indicible. Cet effet de lecture obsède des poètes modernes comme Mallarmé, Claudel, Valéry et incite les contemporains, dont le groupe réuni autour de la revue *l'Éphémère* (André du Bouchet, Bonnefoy, Jacques Dupin et Michel Leiris) à adopter la croyance de « l'écriture blanche ».

Étant donnés les critères et les caractéristiques de la poésie française moderne et contemporaine, la dernière partie de cette étude vient de rendre compte des difficultés soulevées par la traduction poétique du français vers le hongrois. Cet élément de difficulté pourrait expliquer, selon l'auteure, le phénomène de retard qui arrive dans le cas des traductions en hongrois des poèmes de Claudel et de Saint - John Perse. L'intervalle de presque un siècle entre les originaux et les traductions pourrait s'expliquer aussi, selon l'auteure, par le manque du verset dans la poésie hongroise. Ce fait mène à des traductions récentes qui ne prennent pas en considération la fidélité formelle envers ce genre poétique. Un autre aspect mis en évidence touche le sujet de la traduction de poèmes français à forme fixe de la période moderne et contemporaine. Le conseil sera dans ce cas-là de bien maintenir en traduction les caractéristiques formels des poèmes pour pouvoir ensuite rendre compte de leur « nouveauté », le cas de la

traduction du poème de Roubaud, *Quelque chose noir* étant très parlant à cet égard.

Dans l'ensemble, les analyses conçues semblent rendre compte des mécanismes mêmes du renouvellement poétique. Présentées dans une perspective à la fois synchronique et diachronique, les nouveaux genres poétiques français apparaissent dans leur dynamisme, en même temps formel et spatial. La disposition des interprétations produit, quant à elle, une architecture cyclique. Si la première partie présente les surgissements

des formes poétiques sur le territoire français, la dernière partie montrera comment le travail de traduction participe aux mutations formelles et vient comme conséquence aux phénomènes de révolution et d'hybridation des genres. De cette manière, le lecteur arrive à avoir une vue d'ensemble sur une période littéraire extrêmement riche au niveau poétique, mais aussi à mieux comprendre des phénomènes de déterritorialisation et reterritorialisation des genres poétiques, soient-ils d'origine française ou étrangère.

ALEXANDRA BOROD

*Doctorante à la Faculté des Lettres
Université Babeş-Bolyai,
Cluj-Napoca, Roumanie
Email: alexandra.borod@ubbcluj.ro*